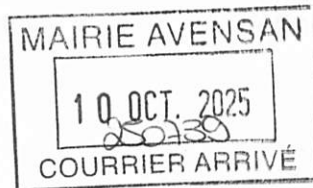




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par Alexandre GRELIER
Tél : 05.56.01.73.48
Courriel : a.grelier@inao.gouv.fr

La Directrice

A

Monsieur le Maire
Mairie d'Avensan
3 place Saint-Pierre

33480 AVENSAN

Objet : Projet de révision du PLU d'Avensan

Bègles, le 6 octobre 2025

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 23 juillet 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du PLU de la commune d'Avensan.

La commune d'Avensan est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) « Haut-Médoc », « Médoc », « Bordeaux », « Bordeaux supérieur » et « Crémant de Bordeaux ».

Elle appartient également aux aires géographiques des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Agneau de Pauillac », « Asperge des Sables des Landes », « Bœuf de Bazas », « Canard à foie gras du Sud-Ouest », « Caviar d'Aquitaine », « Jambon de Bayonne », « Porc du Sud-Ouest », « Volaille des Landes » et de l'IGP viticole « Atlantique ».

En 2022, il y avait 166 hectares plantés en vignes cultivés par 17 exploitations dont 10 ont leur siège sur la commune.

L'étude attentive du dossier nous amène à faire les observations suivantes :

L'objectif principal du Projet de d'Aménagement de Développement Durables (PADD) de la commune est de maîtriser l'étalement urbain et de marquer une pause dans le rythme de croissance communal, de protéger et de mettre en valeur les espaces naturels, agricoles et forestiers et la préservation de l'identité paysagère emblématique de la commune constituée notamment par la viticulture.

Dans le Rapport de Présentation, la viticulture constitue une orientation technico-économique dominante sur Avensan, au regard de son inscription au cœur du plateau graveleux médocain. Elle est la production phare du territoire, porteuse d'emplois et de notoriété. La commune porte une attention particulière à sa protection et sa valorisation.

La municipalité vise à accueillir 500 nouveaux habitants d'ici 2035 pour atteindre une population totale d'environ 3 500 habitants en cohérence avec les orientations de développement du SCoT. Cette révision s'inscrit dans une démarche de maîtrise de l'étalement urbain et avec une volonté de ralentir le développement soutenu de la commune passant d'un rythme de croissance à 3% (2011-2021) à 1,5% pour les 10 prochaines années. Le besoin en surface induit par le projet est de 14,1 ha pour l'habitat, soit moins 28% par rapport à la consommation de 2010-2019 avec 21 ha consommés. On observe une diminution de la consommation foncière et une densification plus importante en appliquant un ratio de 20 logements/ha contre 9 dans le précédent document.

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine, Poitou-Charentes

SITE DE BEGLES
Bâtiment A, 3^{ème} étage
1, quai Wilson
33 130 BEGLES
TEL : 05 56 01 73 44
www.inao.gouv.fr

Le plan de zonage apparait cohérent avec les orientations du projet de PLU. Nous attirons votre attention sur la nécessité d'aménager des espaces de transitions entre les vignes en place et les futurs projets d'habitation dans les zones à urbaniser et en particulier celle « des anciens combattants ».

Les services de l'INAO resteront attentifs, lors de l'examen éventuel du changement de destination des bâtiments identifiés nécessitant un avis conforme de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), à l'absence d'impact de ces projets sur l'exploitation agricole ou la qualité paysagère des sites concernés.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas d'objection à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci a une incidence limitée sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial,
Laurent FIDELE



Copie : DDTM 33

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine, Poitou-Charentes

SITE DE BEGLES
Bâtiment A, 3^{ème} étage
1, quai Wilson
33 130 BEGLES
TEL : 05 56 01 73 44
www.inao.gouv.fr